

À Sainte-Geneviève-des-Bois, le 13 novembre 2020


OBJET : Accompagnement des acteurs économiques pendant la 2^e période de confinement

Madame, Monsieur,

Pendant la première phase de confinement, au printemps dernier, Cœur d'Essonne Agglomération, s'est efforcée de vous apporter un soutien humain, technique et financier pour faire face à l'arrêt ou à la baisse brutale de vos activités. Cette première épreuve a fragilisé vos entreprises de manière importante. Nous le savons.

Malheureusement, le contexte sanitaire a connu une rapide dégradation cet automne, poussant le Gouvernement à prendre de nouvelles mesures entraînant la fermeture ou le ralentissement de vos activités, dans une période si importante pour vos chiffres d'affaires. Nous sommes conscients que bon nombre d'entre vous s'interrogent sur la cohérence des décisions prises, notamment sur la typologie des commerces qui connaissent les mesures les plus restrictives. Nous-mêmes, comme beaucoup d'élus locaux, avons interpellé l'État sur ces aspects.

Nous espérons que cette période de confinement sera la plus brève possible, mais dans l'attente, nous sommes à vos côtés pour vous aider à surmonter cette nouvelle épreuve. Cœur d'Essonne Agglomération soutient ses commerces, ses artisans et autres entreprises en lien étroit avec les villes et propose une offre de services à celles et ceux qui sont les plus impactés en cette période difficile :

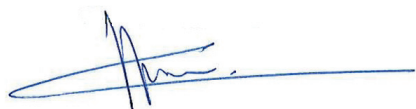
- Une ligne téléphonique spécifique vous est réservée pour vous permettre de contacter les agents de notre service Développement économique : **0 800 515 110**  .
- Un accompagnement personnalisé en lien avec nos partenaires, pour vous :
 - ▶ aider dans l'analyse des bilans financiers et comptables avec nos experts,
 - ▶ apporter des conseils sur mesure,
 - ▶ orienter vers les mesures de soutien financiers (Fonds Résilience quand les banques ne vous suivent plus et Prêt Garanti par l'État notamment) et vous aider à constituer des dossiers souvent complexes et lourds administrativement.
- Une adresse mail dédiée est également à votre disposition pour nous faire part de vos demandes et difficultés. Une réponse vous sera assurée dans les meilleurs délais, avec des solutions concrètes : deveco@coeuressonne.fr,
- Un panel de formations à la carte (sur le numérique tout particulièrement, réseaux sociaux et communication, commerce en ligne, etc.).

Tout au long de cette crise, nous continuerons de communiquer avec vous via une newsletter. Vous y trouverez toutes les informations utiles, notamment une actualité sur les mesures prises par l'État, la Région et les autres partenaires. Il est également de notre devoir d'anticiper un éventuel prolongement du confinement ou un nouvel épisode ultérieur, et, plus largement, de mettre en œuvre des solutions durables pour le développement de vos activités. Nous pensons tout particulièrement à la question du e-commerce, des plateformes de réservation et de retrait, de la livraison. Car nous savons que cette crise accélère dramatiquement la captation des consommateurs, dont les habitudes évoluent, par les géants du web au détriment du commerce physique.

Un certain nombre de communes de l'Agglomération ont déjà mis en place ce type de plateforme de commerce en ligne, avec succès. Elles contribuent aujourd'hui à maintenir une partie des activités et seront, demain, sources de croissance. Toutes n'ont pu le faire, par manque de moyens ou de commerces et d'entreprises locales volontaires. En effet, ces outils peuvent sembler complexes et donc inaccessibles. Ils démontrent pourtant toute leur utilité en cette période de distanciation physique et sachez qu'il existe des plateformes simples d'utilisation pour vous et vos clients. Là encore, les services de l'Agglomération travaillent avec les communes et la Chambre de Commerce et d'Industrie pour accélérer le développement de ces outils, y compris dans une logique de mutualisation, sur l'ensemble de notre territoire. Ils vous proposent en outre des temps de formation spécifiques sur tous ces aspects.

Les agents, de la cité du Développement Économique tout particulièrement, les Maires, les élus de l'Agglomération sont à vos côtés pour surmonter cette épreuve, n'hésitez pas à les solliciter.

Ensemble, nous nous en sortirons.



Éric Braïve

Président de Cœur d'Essonne Agglomération



Frédéric Petitta

Vice-président en charge du développement économique, de l'artisanat et de la démocratie d'implication



Christian Beraud

Vice-Président en charge de l'emploi, du commerce de proximité, de l'insertion, de la formation et du tourisme



Cœur d'Essonne est à vos côtés pour surmonter cette épreuve

Une ligne téléphonique et une adresse mail dédiées

0 800 515 110 Service & appel gratuits

deveco@coeuressonne.fr

- Accompagnement personnalisé
- Conseils sur mesure
- Analyses comptables et financières
- Aide à la constitution de dossiers de soutien financier
- Formations

Quelles que soient vos difficultés ou vos questions, n'hésitez pas à contacter nos équipes